



Comité de parents Marie-Victorin

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault (P)	027-Hubert-Perron	Marc Villiard
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux (P)	169-Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier (pas inscrit en ligne)	280-Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
002-Armand-Racicot	Absent	030-Joseph-De Sérigny	Hugo Simard
165-Bel-Essor	Absent	033-Lajeunesse	Absent
005-Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer (P) Chantal Bélisle (s) (P)	035-Laurent-Benoît	Atish Koowarsing Woozageer (P)
006-Carillon	Absent	038-Lionel-Groulx	Absent
007-Charles-Bruneau	Gilles Fernand Wong Kee Song (s)	059-Marcelle-Gauvreau	Absent
008-Charles-LeMoine	Absent	099-Marcelle-Robidoux	Vanessa Viau
009-Christ-Roi	Nicola Grenon (P)	039-Marie-Victorin (Brossard)	Évelyne Rosso (P) Judith Bradette-Brassard (s) (P)
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	040-Marie-Victorin (Longueuil)	Jean-François Morin (pas inscrit en ligne)
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau (P)	041-Maurice-L.-Duplessis	Absent
032--De La Mosaïque	Sophie Allard	284-Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve (P)
026-De la Rose-des-Vents	AUCUN	042-Monseigneur-Forget	Absent
013-De Maricourt	Absent	086-Nouvelle école Greenfield Park	Jérôme Dongmo
014-De Normandie	Simon Morin	043-Paul-Chagnon	Sandrine Wandji (pas inscrit en ligne)
003-Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux (pas inscrit en ligne)	044-Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie (s) (P)
063-Des Petits Explorateurs	Absent	045-Pierre-D'Iberville	Absent
004-Des Quatre-Saisons	Stéphanie Dugas (P)	046-Pierre-Laporte	Donald Gagnon
016-Des Saints-Anges	Absent	048-Préville	Dominique Edwards (s)
028-Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge (pas inscrit en ligne)	049-Rabeau	Sonia Tello-Razas (s)
060-Du Tournesol	Cyrille Tagne Wafo	054-Sainte-Claire (Brossard)	Absent
031-Él de Greenfield Park	Absent	055-Sainte-Claire (Longueuil)	AUCUN
079-Él du Vieux-Longueuil	Carlos Andres Pelaez (pas inscrit en ligne)	287Saint-Jean-Baptiste	Absent
240-Él Lucille-Teasdale	Marilyne Pilon	050-Saint-Joseph	Absent
076-École Mille-Sports	Absent	110-Saint-Jude	Absent
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	058-Saint-Laurent	Andreea Tataru (pas inscrit en ligne)
271-Éc. sec. de l'Agora	Manon Fortier	052-Saint-Romain	Absent
218-École sec. Saint-Edmond	Hélène Côté (s)	056-Samuel-De Champlain	Absent
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Mathieu Baer
020-Félix-Leclerc	Thierry Faucher (P)	064-Vauquelin	Audrey Desgagnés (pas inscrit en ligne)
021-Gaétan-Boucher	AUCUN	Représentante CCSEHDAA	Julie Ross (pas inscrit en ligne)
022-Gentilly-Boisé des Lutins	Félix Cauchy-Charest (P)	Personnel	
023-George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
024-Georges-P. Vanier	Jany Fajardo Fernandez	Autres participants	
278-Gérard-Filion	Rokhaya Seck	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
025-Guillaume-Vignal	Sébastien Pourcel	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 15 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président du comité de parents M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue à tous les représentants et substituts pour cette rencontre qui comportera plusieurs points de consultation. Il encourage l'assemblée à faire preuve d'attention et de patience avec le déroulement de l'assemblée en mode bimodale. Il invite les parents à rester à l'écoute puisque des représentants ont des questions à adresser aux représentants des autres écoles pour avoir leur point de vue sur différents sujets en fin de séance.

M^{me} Geneviève Lamoureux termine le mot de bienvenue avec une citation de M. Albert Jacquard : « L'éducation est semblable à un art; elle est une création perpétuelle qui progresse en provoquant des rencontres toujours nouvelles. Le système éducatif peut donc être défini comme le lieu où l'on enseigne et où l'on pratique l'art de la rencontre... ».

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20221114-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Stéphanie Dugas et appuyée par M. Thierry Faucher, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

Avant de céder la parole à la direction générale du CSSMV, M. Grenon explique le processus des consultations. Le but des consultations est que les représentants du CP apportent les sujets dans leur milieu, prennent les commentaires, et en rendent compte au comité de parents qui finalement rédigera une résolution. Dans une première rencontre, le dossier de consultation est présenté, à une deuxième rencontre, les représentants présentent le point de vue de leur CÉ respectif en plénière et l'exécutif présente une proposition de résolution regroupant les informations reçues lors d'une troisième rencontre.

Le directeur général adjoint M. Hugo Clermont est accompagné ce soir de la directrice du Service des ressources humaines (SRH) M^{me} Sylvie Côté qui présentera la nouvelle mouture du projet de Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail.

4.1 POLITIQUE VISANT À CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL ET À PROMOUVOIR LA CIVILITÉ

La directrice du SRH M^{me} Sylvie Côté vient présenter le projet de Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail. Comme la politique actuelle date du 25 janvier 2005 et que beaucoup de modifications ont été apportées à la Loi sur les normes du travail depuis ce temps, il était de mise d'améliorer cette politique. La direction générale du CSSMV souhaitait une approche axée sur la prévention.

Le comité de parents aura à faire ses recommandations lors de la rencontre du 16 janvier 2023.

Pour le bénéfice de la consultation, le document présenté sera partagé dans le courriel de suivi de rencontre.

Un représentant demande ce qui pourrait, à l'extérieur du travail, y être relié. La directrice du SRH répond que comme les relations personnelles et professionnelles peuvent s'entrecroiser, si une situation visée par la plainte pour harcèlement devait être reliée au travail, les enquêteurs auraient à se positionner.

On demande également si la politique protège également les employés des tiers. La politique vise à protéger le personnel, selon la Loi sur les normes du travail. Cela concerne donc toutes les relations dirigées vers le personnel. Par contre, le projet de politique intègre des éléments de prévention et d'obligations pour le personnel, nommément celui d'agir avec civilité.

Un représentant demande quels sont les changements entre la politique de 2005 et celle de 2022 et si cette dernière vient répondre spécifiquement à des problématiques vécues. M^{me} Côté répond que les changements sont multiples. Le changement majeur se situe au niveau du délai pour déposer une plainte, passant de 90 jours à deux ans. Aussi, tous les éléments de protection contre la discrimination n'étaient pas si clairs dans la version précédente. On ne faisait pas autant référence à la civilité et aux responsabilités des employés pour assurer un climat de travail sain.

Un représentant demande, faisant référence à l'article 51, paragraphe 16 de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (SST) (violence psychologique, physique et conjugale), si cette portion sera ajoutée à la nouvelle politique. La directrice du SRH soutient que la politique ne vise que la protection contre le harcèlement psychologique. Tout ce qui touche à la santé et la sécurité est pris en charge par le comité paritaire SST. Bien sûr les liens sont étroits et le comité paritaire a été impliqué dans l'élaboration de la politique afin d'éviter tout oubli.

4.2 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2024-2025 (PTRDI)

Le directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) M. Christian Hinse présente le projet de PTRDI 2024-2025. Ce lourd document recense l'ensemble des immeubles appartenant au ministère de l'Éducation gérés par le CSSMV. Le PTRDI permet l'émission des actes d'établissement.

Tel qu'indiqué dans l'échéancier, le document sera également présenté aux différentes villes du territoire du CSSMV.

Le comité de parents aura à rendre sa proposition de résolution lors de la rencontre du 16 janvier 2023 malgré ce qui est indiqué dans un des documents.

Les représentants doivent donc vérifier la ligne qui concerne leur école avec leur CÉ pour s'assurer que cela correspond à la réalité.

Le directeur du SOTS confirme que des unités modulaires temporaires seront installées à l'école secondaire Antoine-Brossard puisque la vague d'augmentation des dernières années connue au primaire arrive au secondaire.

L'ajout de modulaires est envisagé uniquement lorsqu'il n'y a plus de place dans un secteur donné. Les prévisions du PTRDI incluent les classes EHDAA et un nombre absolu de places est pris en compte pour les écoles à vocation particulière.

On demande si les plans prévus pour le centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé ont été modifiés à la suite de l'incendie et si cela impactera l'école primaire Marcelle-Robidoux située juste en face. Les travaux étaient presque terminés. Il y aura un plan pour relocaliser les élèves de Charlotte-Tassé et cela n'aura aucun impact pour ceux de l'école Marcelle-Robidoux.

Un représentant remarque que le nombre d'élèves diminue pour certaines écoles. M. Hinse répond qu'effectivement le nombre diminue mais que les prévisions ministérielles ne tiennent pas compte de l'immigration et des nouvelles constructions domiciliaires.

Un représentant demande si la baisse de la taille des groupes prévue dans les prochaines négociations syndicales aura un impact sur le PTRDI. M. Hinse répond que cette demande impacterait plusieurs centre de services, comme le CSSMV qui compte 24 000 élèves au primaire et 13 000 au secondaire.

Une représentante demande, comme la prévision d'élèves issus de l'immigration est à la hausse, si les classes d'accueil seraient relocalisées. L'objectif, pour les classes d'accueil de même que les classes spécialisées, est que l'école soit le plus près possible du domicile de l'élève, peu importe son besoin. Le SOTS analyse toujours sur du moyen-long terme.

Un représentant remarque un manque à gagner de places à l'école secondaire Saint-Edmond. L'équipe de M. Hinse répète que la vague de surpopulation connue au primaire atteint maintenant les écoles secondaires qui sont toutes à pleine capacité. Il y aura des unités modulaires temporaires aux écoles secondaires Saint-Edmond, André-Laurendeau et éventuellement à Antoine-Brossard.

M. Hinse rappelle que selon la Politique d'admission, un élève ne peut être déplacé qu'une seule année pour cause de surplus.

4.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Avant de présenter le projet de calendrier scolaire 2023-2024, M. Christian Hinse présente un aide-mémoire rappelant les différentes balises, pour la plupart conventionnées, à respecter. Modifier la pédagogie du 18 octobre 2023 pour le 1^{er} novembre 2023 pourrait être mis dans la recommandation du comité de parents.

4.4 REDÉCOUPAGE MARIE-VICTORIN (BROSSARD) – POS PRIMAIRE

Le coordonnateur du SOTS, M. Martin Migneault, présente le projet de redécoupage du secteur de l'école Marie-Victorin Brossard. Les directions des écoles concernées, et leur CÉ, ont été rencontrés dans un premier temps. Le redécoupage prévu pour l'école Marie-Victorin Brossard touche également les écoles Samuel-de-Champlain, Sainte-Claire Brossard et Prévile, pour la prochaine année scolaire 2023-2024. Éventuellement, les écoles Rabeau et Saint-Laurent seront touchées, de même que l'offre de services.

L'agrandissement demandé permettra de transformer l'école Marie-Victorin Brossard en école « 2-2-12 » (2 locaux préscolaire 4 ans, 2 locaux préscolaire 5 ans et 12 locaux primaire).

Les scénarios de redécoupage présentés sont basés sur les valeurs du PEVR : Développement durable (maximum d'élèves marcheurs); Bienveillance (inclusion-immigration HDAA, appartenance à un milieu); Collaboration (Équipe-école, locaux divers et cour d'école); Équité (dans le redécoupage) et Innovation (dans la conception des établissements).

En résumé

Hypothèse A :

- 83 élèves de Samuel-De Champlain (-3) vers Marie-Victorin Brossard (+3)
- 51 élèves de Prévile (-3) vers Marie-Victorin Brossard.
- Sainte-Claire Brossard (statu quo -1)

Hypothèse B :

- 49 élèves de Samuel-De Champlain vers Marie-Victorin Brossard (+4)
- 51 élèves de Prévile (-3) vers Marie-Victorin Brossard
- 34 élèves de Samuel-De Champlain (-3) vers Sainte-Claire Brossard (-1)

Hypothèse C :

- 83 élèves de Samuel-De Champlain (-3) vers Marie-Victorin Brossard (+4)
- 19 élèves de Prévile (-6) vers Marie-Victorin Brossard
- Sainte-Claire Brossard (statu quo -1)

Hypothèse D :

- 83 élèves de Samuel-De Champlain (-3) vers Marie-Victorin Brossard (-4)

- 158 élèves de Prévile (+1) vers Marie-Victorin Brossard
- Sainte-Claire Brossard (statu quo -1)

Des quatre hypothèses présentées, le SOTS propose que les réflexions portent davantage sur la A et la C.

Le SOTS, les CE de Prévile, Samuel-de-Champlain et de Sainte-Claire Brossard et le CCG recommandent le scénario A, mais le CE de l'école Marie-Victorin Brossard recommande le scénario C car pour eux, dans le temps, c'est l'hypothèse qui leur donne le plus d'espace.

Entre les scénarios A et C il n'y a pas d'enjeux de transport puisque la zone touchée par la modification en est une transportée.

M. Clermont termine le point en invitant les participants à visiter le fil Facebook du CSSMV qui présente, selon une suggestion du comité de parents, des photos avant/après des différents projets.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Bornes de recharge électrique

Le CSSMV pourrait faire des démarches pour rendre les bornes de recharge électrique accessibles au public sur le réseau québécois en dehors des heures d'ouverture, mais leur installation avait initialement été pensée pour augmenter l'expérience employé.

Crédit pour programmes pédagogiques particuliers au secondaire

Le CSSMV y est allé au plus simple administrativement pour appliquer le 200 \$ de crédit. Ceux qui ont des questions peuvent s'adresser à leur direction. Un rappel sera fait au prochain CCG.

Mégafon

Une mise à jour sera faite d'ici le mois décembre permettant de s'abonner à l'autobus de l'enfant seulement plutôt qu'à l'ensemble des autobus de l'école.

Locaux sans fenêtre

On a demandé à la direction générale s'il y a une stratégie ou une politique pour minimiser les situations de locaux-classes sans fenêtre. La DG en prend en note la question mais n'a pas de réponse rapide.

Bulletins modifiés

Faisant référence à un article de journal paru récemment, on demande à la direction générale si les élèves avec bulletin modifié sont pris en considération dans les taux de réussite du CSSMV et on aimerait connaître le nombre d'élèves avec bulletin modifié.

Au primaire, en 2012-2013, on comptait 142 élèves en modification des attentes, soit 0,9% des élèves et en 2021-2022, 221, soit 1,1 % des élèves. L'augmentation est entre autres due à la modification des codes de cours pour les élèves en classe spécialisée.

Au secondaire, en 2012-2013, on comptait 349 élèves en modification des attentes, soit 3,3 % des élèves et en 2021-2022, on comptait 331 élèves, soit 2,6 % du total des élèves.

Un élève qui est en modification ne signifie pas qu'il se retrouvera en classe spécialisée.

Il serait donc faux de croire que ces chiffres ont un impact sur les taux de réussite.

5.2 AUTRES QUESTIONS

On rappelle aux représentants de faire parvenir leurs questions à l'avance à l'exécutif afin que les membres de la direction générale aient le temps de préparer leur réponse et de rassembler les informations nécessaires pour répondre le plus complètement possible.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6.1 29 AOÛT 2022, 17 OCTOBRE 2022 ET 7 NOVEMBRE 2022

Résolution CP20221114-02

L'adoption du procès-verbal du 29 août est proposée par M^{me} Gaëlle Goutier et appuyée par M. Nicolas Brosseau, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CP20221114-03

L'adoption du procès-verbal du 17 octobre est proposée par M. Donald Gagnon et appuyée par Mme Jany Fajardo Fernandez, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Le procès-verbal du 7 novembre n'est pas encore produit, son adoption est donc reportée à la prochaine rencontre.

6.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le représentant de la Nouvelle école de Greenfield Park s'étonne de ne pas avoir de suivi quant à la résolution de son CÉ demandant de recevoir la documentation du comité de parents en format papier. Le président demande à M. Dongmo de lui faire parvenir ladite résolution par courriel.

7. BILAN 2021-2022 ET BUDGET 2022-2023

7.1 ADOPTION DU BILAN

Résolution CP20221114-04

CONSIDÉRANT la présentation faite par le trésorier du CPMV lors de la rencontre du comité de parents du 14 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ATISH WOOZAGEER ET APPUYÉ PAR M. FÉLIX CHAREST :

D'ADOPTER le bilan 2021-2022 du comité de parents Marie-Victorin tel que présenté :

Bilan CPMV 2021-2022				
Poste	Prévu	Réel	Écarts	
Per capita (70¢ - 1,3%)	26 159,00 \$	26 159,00 \$	-	\$
Remboursement transports	(3 432,00) \$		(3 432,00)	\$
Remboursement gardiennage	(528,00) \$		(528,00)	\$
Secrétariat (600\$ + charges employeur)	(7 400,00) \$	(7 573,74) \$	173,74	\$
Reprographie & Fournitures de bureau	(369,60) \$	(310,81) \$	(58,79)	\$
Formations	(3 500,00) \$	(2 169,70) \$	(1 330,30)	\$
Collations	(500,00) \$	(76,38) \$	(423,62)	\$
Congrès FCPQ	(3 200,00) \$	(1 316,42) \$	(1 883,58)	\$
Transport FCPQ	- \$	- \$	-	\$
Prix reconnaissance (engagement/réussite) Incluant Pin's	(350,00) \$	(280,00) \$	(70,00)	\$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence	(360,00) \$	(360,00) \$	-	\$
Divers	(250,00) \$		(250,00)	\$
Souper des représentants	(2 500,00) \$	(1 477,82) \$	(1 022,18)	\$
Investissement matériel + Logiciels (Zoom,Caméra de visioconférence)	(800,00) \$	(1 146,58) \$	346,58	\$
Contrat pour la conception du site web de CPMV		(3 243,30) \$	(3 243,30)	\$
Projet de documentation CP	(250,00) \$		(250,00)	\$
Pièce de théâtre Parminou*	- \$	(4 110,00) \$	4 110,00	\$
Bouteilles & Bannières CPMV		(1 785,27) \$	1 785,27	\$
Réserve	2 719,40 \$	2 308,98 \$	(410,42)	\$

Notes

Pour Parminou, la somme inclus les pieces de 21-22 et 22-23

Adoptée à l'unanimité

Le président précise que le montant de 30 \$ qui lui est versé pour couvrir les frais de téléphonie est suffisant pour lui.

7.2 ADOPTION DU BUDGET

Résolution CP20221114-05

CONSIDÉRANT la présentation faite par le trésorier du CPMV lors de la rencontre du comité de parents du 14 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ATISH WOOZAGEER ET APPUYÉ PAR M^{ME} STÉPHANIE DUGAS :

D'ADOPTER le budget 2022-2023 du comité de parents Marie-Victorin tel que présenté :

Budget CPMV 2022-2023					
Poste		2021-2022	2022-2023		
		Bilan	Budget		Écarts
Per capita (70¢ - 1,3%)	Qté élèves : <u>38 504</u>	26 159,00 \$	26 952,80 \$		(793,80) \$
Remboursement transports (1)		- \$	(2 000,00) \$		(2 000,00) \$
Remboursement gardiennage		- \$	(500,00) \$		(500,00) \$
Secrétariat (650\$* + charges employeur)		(7 573,74) \$	(8 200,00) \$		(626,26) \$
Reprographie & Fournitures de bureau		(310,81) \$	(400,00) \$		(89,19) \$
Formations & Conférences		(2 169,70) \$	(4 500,00) \$		(2 330,30) \$
Collations		(76,38) \$	(300,00) \$		(223,62) \$
Congrès FCPQ		(1 316,42) \$	(3 200,00) \$		(1 883,58) \$
Prix reconnaissance (engagement/réussite) Incluant épinglettes		- \$	(350,00) \$		(350,00) \$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence		(280,00) \$	(360,00) \$		(80,00) \$
Divers		(360,00) \$	(250,00) \$		110,00 \$
Souper des représentants		- \$	(2 500,00) \$		(2 500,00) \$
Logiciels (ex. Zoom)		(1 477,82) \$	(400,00) \$		1 077,82 \$
Site Web		(3 243,30)			3 243,30 \$
Projet de documentation CP		(3 243,30) \$	(250,00) \$		2 993,30 \$
Pièce de théâtre Parminou*		(4 110,00)	(2 750,00) \$		1 360,00 \$
Bouteilles & Bannières CPMV		(1 785,27) \$	- \$		1 785,27 \$
Réserve		212,26 \$	992,80 \$		780,54 \$

(1) Le taux de remboursement au km est de 58 c/km. Les billets d'autobus sont remboursés
Pour Parminou, la somme inclus les pieces de 2021-2022 et 2022-2023
Rappel: la politique de remboursement est disponible sur le partage

Adoptée à l'unanimité

Le nombre d'élèves est ajusté à 38 504 élèves séance tenante. Le nombre ayant été envoyé au trésorier M. Woozageer aujourd'hui même. On précise que le remboursement du kilométrage se fait à partir du domicile jusqu'au centre de services. Une mise à jour pourrait être faite vers la mi-année.

La formation de l'Institut TA est déjà prévue dans le budget formation. Une négociation est aussi prévue entre le CP et le CCSEHDAA pour se procurer un abonnement de groupe.

8. AJUSTEMENT AU CONTRAT DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

8.1 ADOPTION

Résolution CP20221114-06

CONSIDÉRANT la résolution CP20221017-05 du comité de parents Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ PAR M. FÉLIX CHAREST ET APPUYÉ PAR M. WAEI BOUSSELMY :

QUE le salaire de Mme Geneviève Brochu soit ajusté suivant le taux d'inflation de septembre de 6,9 %, représentant ainsi un montant mensuel de 650,00 \$ pour l'année 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

9. PAROLES

9.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

La représentante du CCSEHDAA M^{me} Julie Ross souligne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis l'assemblée générale. Elle incite les représentants à parler du comité en conseil d'établissement et que si ces derniers entendent que des enfants HDAA ont des enjeux à l'école et qui ne se sentent pas écouter d'écrire à l'adresse ehdaa@cpmv.ca. La prochaine rencontre aura lieu le 28 novembre.

9.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Nicolas Brosseau résume le contenu du dernier conseil général de la FCPQ et annonce que le RDV Grande mobilisation se tiendra à Longueuil le 3 juin 2023.

Transports

M. Mickaël Perreault annonce que la première rencontre du comité se tiendra le 13 décembre. Si les représentants ont des questions par rapport au transport, il leur rappelle de les lui faire parvenir.

C.A.

M^{me} Geneviève Lamoureux résume les points intéressants pour les représentants de la dernière rencontre du 4 octobre.

Formations

Il n'y a pas de formation à venir.

Culturel

Il n'y a pas de rencontre prévue prochainement.

9.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Les comités se mettent tranquillement en branle.

Le comité PEVR s'est déjà rencontré. M. Grenon annonce que l'ensemble du comité de parents sera consulté pendant leurs travaux.

9.4 AU TRÉSORIER

M. Woozageer rappelle aux représentants de conserver leurs reçus de gardiennage ou de transport en commun.

9.5 AU SECRÉTAIRE

M. Stéphane Simard souhaite une belle fin de soirée aux participants et n'a pas d'autre point à ajouter.

9.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

La représentante de l'école alternative des Quatre-saisons annonce que l'école déménagera et le CÉ aimerait sonder les écoles qui sont déjà passé par là pour connaître leurs bons et mauvais coups, surtout pour la planification de la cour d'école. Ils prépareront un sondage pour le prochain CP.

Un autre représentant aimerait aussi sonder les représentants sur la participation des parents dans les écoles.

Enfin, un dernier représentant aimerait sonder les parents qui ont des grilles-matières différentes.

Le président souhaiterait que les représentants envoient toutes leurs questions par courriel pour élaborer un unique sondage pour avoir des idées de thèmes de tables pour le souper plénière.

9.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 05.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Stéphane Simard
Secrétaire